

0851560J  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE  
2 IMPASSE GUTENBERG  
85190 AIZENAY  
Tel : 0228150648

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 15

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/10/2022

Réuni le : 17/10/2022

Sous la présidence de : Isabelle Tabart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

TARIFS 2023:

Le Conseil d'Administration adopte les tarifs suivants pour l'année 2023:

- En cas de dégradation ou perte de matériel: facturation selon le coût de la réparation ou du remplacement du matériel,
- 4,00 € pour un carnet de liaison égaré ou dégradé,
- 5,00 € pour une carte de demi-pension dégradée ou égarée,
- 19,00 € pour un manuel égaré ou très dégradé,
- 11,00 € pour un manuel dégradé,
- 10,00 € pour un livre du CDI égaré ou non rendu,
- 3,90 € pour un livret de S.V.T. égaré ou dégradé (niveaux 5ème à 3ème),
- 7,90 € pour un badge pour entrer dans l'établissement non rendu ou égaré,
- Photocopies réalisées par du personnel n'appartenant pas à l'établissement : 0.05 € la copie N&B, 0.20 € la copie couleur,
- Prestations accessoires des logements:
  - \* Électricité: 0,20 € le kwh,
  - \* Gaz: 0,10 € le kwh soit 1,20 € le m3,
  - \* Eau: 3,45 € le m3.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

